

ENTRÉE DU CANTON DE BÂLE-VILLE DANS LA FONDATION DES ARCHIVES DE L'ANCIEN ÉVÊCHE DE BÂLE (AAEB)

(Communiqué de presse du Conseil de fondation des AAEB, décembre 2007)

Lors de sa dernière séance du 16 novembre 2007, le Conseil de fondation des AAEB a pris acte et s'est réjoui de l'achèvement du processus administratif menant à l'entrée du Canton de Bâle-Ville dans la Fondation, à partir du 1^{er} janvier 2008. En effet, le 15 mai 2007, le Gouvernement du Canton de Bâle-Ville décidait d'adhérer à la Fondation, puis un projet de modification en conséquence de l'Acte de fondation des AAEB était approuvé par les trois cantons déjà membres (BE, JU, BL), adopté par le Conseil des AAEB, promulgué par l'Autorité de surveillance des fondations du Département fédéral de l'Intérieur, pour être finalement signé par M. le conseiller d'Etat Ralph Lewin, représentant du Gouvernement de Bâle-Ville.

A partir du 1^{er} janvier 2008, Bâle-Ville sera donc représenté dans le Conseil de fondation par Mme Esther Baur, archiviste cantonale, et contribuera au rayonnement de cette institution désormais quadricantonale. Le Conseil de fondation des AAEB se réjouit donc vivement de l'entrée de Bâle-Ville et des perspectives qu'elle ouvre.

Les AAEB : une institution unique et d'intérêt suprarégional

La Fondation des AAEB a été créée en 1984, à la suite de l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura. Il s'agit d'un organisme de droit privé chargé par les Cantons de Berne et du Jura de la conservation et de la mise en valeur des Archives de l'ancien Evêché. En 1997, le Canton de Bâle-Campagne adhère à la Fondation. Cette dernière constitue donc une fondation pluricantonale unique en Suisse, une situation qui s'explique par l'histoire.

Les Archives comprennent les documents de l'ancien diocèse de Bâle (administration religieuse), de la principauté épiscopale disparue à la Révolution (administration temporelle), ainsi que les fonds issus des administrations françaises entre 1793 et 1814. Les fonds des AAEB dépassent le cadre géographique des cantons membres, puisqu'ils concernent aussi de petites enclaves en Allemagne (principauté), des parties des cantons de Soleure et d'Argovie et surtout l'actuel département du Haut-Rhin (diocèse). Les AAEB constituent ainsi un dépôt important pour la mémoire de l'espace de la Suisse du Nord-Ouest et de la France voisine.

Bâle-Ville et les AAEB

Comme en témoigne symboliquement la crose qui figure sur les armoiries du Canton de Bâle-Ville, l'histoire de la cité rhénane est étroitement liée à celle des anciens évêques de Bâle. Les fonds des AAEB concernent et documentent l'histoire bâloise, en complément aux fonds conservés aux Archives cantonales. Par exemple, le plus ancien document « bâlois » est un acte de l'évêque Adalbéron II, daté de 1010, et conservé par les AAEB. La ville de Bâle appartient en effet à la principauté jusqu'au début du XVI^es. et au diocèse jusqu'à la Réforme ; elle entretient par la suite des liens étroits avec les évêques et leurs sujets.

Logique du point de vue historique, l'adhésion de Bâle-Ville à la Fondation est aussi intéressante du point de vue culturel puisqu'elle promet des collaborations renforcées entre les institutions culturelles et patrimoniales du Canton de Bâle-Ville et la Fondation. Rappelons pour mémoire que l'adhésion de Bâle-Campagne en 1997 avait permis l'organisation d'un grand colloque en 1999 (Actes en 2002), puis la réalisation en 2006 du projet *Pro Deo* (quatre expositions sur l'histoire religieuse médiévale accompagnées d'un livre en version française et allemande).

Porrentruy, décembre 2007.

Site web des Archives : www.aaeb.ch

Pour tout renseignement :

Fondation des Archives de l'ancien Evêché de Bâle
M. Jean-Claude Rebetez, conservateur
Cp. 256
CH - 2900 Porrentruy
0041 (0)32'466'32'43
jean-claude.rebetez@aaeb.ch